

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION
ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018**

A remplir et à retourner au service scolarité

NOM :PRENOM :

Date de naissance :/...../..... N° de Sécurité sociale :

Numéro d'étudiant :

Adresse :

.....

Téléphone : .. / .. / .. / .. / .. Adresse mail :@.....

Diplôme préparé :

MOTIF (cocher uniquement la case correspondant à votre situation) :

- Boursier** (photocopie de l'avis d'attribution **définitive** de bourse)
- Annulation de l'inscription** (carte d'étudiant de l'UFR S.T.) - Le remboursement ne peut intervenir après la date de reprise des cours
- Etudiant sous contrat (apprentissage, professionnalisation...)** (copie du contrat à fournir)
- Etudiant de la formation continue** (exonération des droits confirmé par le service FC)

Dans tous les cas joindre les pièces indiquées ci-dessus selon votre situation ainsi qu'un **relevé d'identité bancaire ou postal**. Si le relevé d'identité bancaire ou postal n'est pas au nom de l'étudiant joindre **une autorisation de déversement sur le compte du titulaire du RIB, signée par l'étudiant**.

Date et signature :

L'exonération concerne l'ensemble des droits de scolarité et le droit de sport. Aucune exonération ne peut être accordée par l'université pour le droit de médecine préventive et la cotisation de sécurité sociale. Pour le remboursement des droits de sécurité sociale, l'étudiant devra se présenter à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, 2 rue Denis Papin à Besançon, muni des pièces justifiant sa demande.